

Dijon, 29 Mars 98.

Mon bon cher ami;

Je vous remercie de votre  
longue lettre et prends bonne  
note des indications qu'elle me  
donne déjà sur les résultats  
de votre réunion de dimanche  
dernier. Nous reparlerons de cela  
quand vous serez ici vendredi  
ou samedi.

Il court de temps aujourd'hui,  
je suis au plus pressé. Le que  
vous me dites des projets de  
Sillery, en vue du retour à  
l'ancien programme de droit  
civil me semble fort inquiétant.

Le serait lamentable de voyer  
ce progrès et cette première  
promesse de liberté pour revenir  
à l'ancienne routine. Je tiens  
de ma Cécile, qui naturellement  
est de cet avis. Après avoir songé  
à une lettre collective, adressée  
à M. Glasson, nous avons pensé  
que cette forme serait un peu bien  
solennelle pour se recueillir que  
deux signatures. Et nous avons  
décidé d'écrire chacun de notre  
côté. Au reste, il n'y a plus  
grand chose de neuf à dire,  
après le magistral rapport,  
révisé il y a trois ans par  
M. Dufron. Il s'agit seulement  
d'affirmer l'énergique volonté

d'entraîner un retour en arrière  
et de consacrer notre indépendance  
actuelle.

Si vous vous décidez à venir,  
comme vous l'avez promis vendredi  
soir, venez donc directement dîner  
à la maison - pourvu que vous  
ne reculez pas devant un repas  
maigre. Au reste, j'ai mes chambres  
à Lognon et vous n'avez  
aucune bonne raison de ne pas  
me suivre. J'aurais voulu vous  
offrir un gîte complet. Mais nous  
avons pour le moment mes deux  
jeunes sœurs, qui occupent les  
lits d'amis de la maison, et que  
ma femme enlève avec elle  
samedi matin. Or moi, j'  
compte toujours me partir que le  
soir du samedi, de toute façon et

je vous demanderai, quelles que  
sont vos combinaisons de me  
tenir compagnie à déjeuner aujourd'hui.

Adieu pour aujourd'hui, mais  
bon à la fois, je reste votre tout  
affectionné et dévoué.

Fr Lamy

107



Monsieur R. Lalles,

10 bis rue du Pré-aux-clères,

Paris.

